

Réservation d'ouvrage - Mise à disposition

Pour les étudiants et enseignants de l'Université de Nîmes,

Pour les lecteurs autorisés de la Bibliothèque universitaire de Nîmes :

Si un ouvrage est actuellement en prêt, vous pouvez **le réserver** : il sera mis à votre disposition **à l'accueil de la bibliothèque Vauban dès son retour.**

Pour cela, remplissez le [formulaire en ligne](#).

Vous pouvez aussi demander la **mise à disposition des documents qui ne sont pas sur place, dans le lieu de votre choix à Nîmes : Vauban, Hoche, Carmes, ou GIS.**

Attention, vous avez 7 jours maximum pour retirer le document.

Attention aussi, nous n'assurons pas la mise à disposition des documents sur place : vous pouvez demander à retirer ailleurs un document qui est à Vauban, mais vous ne pouvez pas demander la mise à disposition à Vauban d'un document de Vauban.

Pour demander la mise à disposition, utilisez aussi le [formulaire en ligne](#).